



# RAPPORT ANNUEL

## CM-AM OBLI PAYS EMERGENTS

Fonds commun de placement

Exercice du 01/07/2023 au 28/06/2024

# **CARACTERISTIQUES DE L'OPC**

Forme juridique : FCP

## **● L'objectif de gestion**

L'OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à celle des emprunts des pays développés, en investissant sur des titres de pays émergents dont la notation est inexistante ou basse et ce sur la durée de placement recommandée. Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, à des fins de parfaite lisibilité des résultats de gestion, la performance de l'OPCVM pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori tel que le JPMorgan EMBI Global Diversified Hedged EUR. L'allocation d'actifs et la performance de l'OPCVM peuvent être différentes de celles de l'indicateur de comparaison. Cet indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euros, coupons réinvestis

## **● Stratégie d'investissement**

Afin de réaliser l'objectif de gestion, la stratégie d'investissement de l'OPCVM s'appuie sur un portefeuille investi en emprunts émis par des émetteurs situés dans des pays émergents dans un but d'obtenir des rendements significativement plus élevés que les titres de notation « Investment Grade ». Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'expositions sur l'actif net suivantes :

De 0% à 200% en instruments de taux, souverains, du secteur public et privé, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés, et notamment en instruments de taux spéculatifs, d'émetteurs de toutes zones géographiques avec une forte prédominance donnée à ceux des pays émergents.

La fourchette de sensibilité de l'OPCVM au risque de taux est comprise entre -1 et +8.

De 0% à 10% sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, y compris pays émergents de toutes capitalisations, de tous les secteurs

De 0% à 100% au risque de change sur des devises hors euro.

Il peut être investi :

- en actions ;

- en titres de créance et instruments du marché monétaire ;

- jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en Fonds d'Investissement à Vocation Générale de droit français, répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Il peut également intervenir sur les :

- contrats financiers à terme ferme ou optionnels, utilisés dans un but de couverture et/ou d'exposition aux risques de taux, de crédit et d'action, et en couverture du risque de change ;

- titres intégrant des dérivés utilisés dans un but de couverture et/ou d'exposition aux risques de taux, de crédit, d'action et de change ;

L'effet de levier indicatif est de 150%.

- dépôts, emprunts d'espèces, acquisitions et cessions temporaires de titres.

## COMMENTAIRE DE GESTION

---

Après une pause dans son cycle de hausse des taux directeurs à la fin de l'exercice comptable 2022-2023, le mois de juillet 2023 est marqué par une hausse de 25 bps de la Fed justifiée par la résilience de l'économie américaine. Après ce qui pourrait être la dernière hausse du cycle, la courbe de taux américaine s'est pentifiée d'une dizaine de bps. En Chine, les statistiques économiques sont globalement décevantes et devraient amener les Autorités à prendre des mesures pour soutenir l'activité. Sur le marché obligataire émergent, l'optimisme des investisseurs continue d'entretenir la réduction des spreads des souverains émergents (-30 bp à 402 bp). Le mois d'août est marqué par une poussée haussière des taux longs suite à la résilience de l'économie américaine et la crainte de voir les banques centrales maintenir plus longtemps une politique monétaire restrictive mais également, au début d'inflexion de politique monétaire de la Bank of Japan, à la prise en compte d'émissions à venir massives du Trésor américain, amplifiée par la dégradation de l'Agence Fitch, sans oublier une liquidité réduite. Des statistiques indiquant une dynamique de désinflation progressive ont permis d'inverser la tendance des taux, le taux 10 ans américain terminant le mois en hausse d'une quinzaine de bps à 4,11%, dans un mouvement de pentification de la courbe. En Chine, les indicateurs d'activité restent faibles en raison de la déprime persistante du marché immobilier, amenant les autorités à abaisser de nouveau leurs taux directeurs. Dans ce contexte, les spreads des souverains émergents s'écartent d'une vingtaine de bps et la classe d'actifs affiche une performance négative de -1,68%. En septembre, les marchés obligataires mondiaux ont subi une sévère correction, accompagnée d'un fort mouvement de pentification des courbes et une hausse des taux réels. Le taux à 10 ans américain inscrit un nouveau plus haut à 4,60%. Les risques se sont multipliés avec les décisions de politique monétaire des grandes banques centrales qui ont alimenté la crainte de taux d'intérêt élevés sur une longue durée. En Chine, les indicateurs d'activité restent mitigés en raison du marasme profond du marché immobilier. Dans ce contexte, les autorités ont abaissé le taux des réserves obligatoires de 25 bps à 10,50% afin d'inciter les grandes banques à octroyer davantage de crédits. Sur le mois, les spreads des souverains émergents poursuivent leur écartement (+15 bps sur le mois) et la classe d'actifs affiche une nouvelle performance mensuelle négative à -2,82%.

Le début du second trimestre de l'exercice est marqué par la résurgence du risque géopolitique lié au conflit au Moyen-Orient et des statistiques économiques qui tardent à envoyer un message de ralentissement économique aux Etats-Unis. Ainsi, après avoir touché un point haut à 5% sur le taux 10 ans américain, la tendance s'est inversée pour finir le mois de juillet 10 bps plus bas. En Chine, les indicateurs d'activité sont toujours décevants mais les publications du PIB et des ventes de détail, au-dessus des anticipations, laissent augurer que l'économie chinoise aurait touché un point bas. Dans ce contexte, le mouvement d'aversion pour le risque s'est manifesté à travers les actifs risqués, les spreads des souverains émergents s'écartant jusqu'à 25 bps mais finissent le mois d'octobre nettement plus fermes. La classe d'actifs affiche une troisième performance mensuelle négative consécutive. Au mois de novembre, les taux souverains mondiaux reprennent une forte dynamique baissière à la faveur de statistiques économiques confortant l'hypothèse d'un reflux de l'inflation sans effondrement de la croissance, accompagnées d'un ajustement perceptible de la communication de la Fed. Le taux à 10 ans américain repasse ainsi sous 4,30%, une première depuis mi-septembre. Le rallye obligataire est principalement alimenté par la publication de chiffres d'inflation américains inférieurs aux attentes, confortant les anticipations de futures baisses des taux directeurs de la Fed dès le printemps 2024. Dans ce contexte, le marché de la dette émergente en devises dures affiche une forte progression mensuelle (+5,37%) en raison de la baisse des taux et du resserrement des spreads des souverains émergents de 37 bps. Les performances sont relativement homogènes entre les zones géographiques et les catégories de notation. Le mois de décembre est marqué par la poursuite de l'optimisme des marchés sur les anticipations d'assouplissement monétaire. Aux Etats-Unis, l'inflation, les dépenses de consommation et la confiance des ménages ont souligné la remarquable résilience de la dynamique économique. En Chine, l'incapacité de l'économie à afficher un rebond significatif depuis la fin du Covid, malgré des plans de relance, a dégradé la situation budgétaire, entraînant la mise sous surveillance négative de la note souveraine par Moody's. Dans ce

contexte, les taux souverains internationaux ont continué leur marche en avant à la baisse, le taux à 10 ans américain repassant sous 4 % en clôturant l'année à 3,88 %. Les spreads des souverains émergents se resserrent d'une vingtaine de bps sans distinction selon les catégories de notation.

Au mois de janvier, la réunion de la Fed n'a pas réservé de surprises majeures avec des taux directeurs inchangés et une communication de Powell mesurée. Les banques centrales doivent, par ailleurs, composer avec une forte instabilité géopolitique. Dans ce contexte, le taux 10 ans américain se tend légèrement de 3 bps à 3,91% dans un mouvement de pentification de la courbe. En Chine, les publications macroéconomiques sont globalement meilleures qu'anticipées par le consensus. Sur le marché obligataire, les spreads des souverains émergents s'écartent légèrement (+18 bps à 402 bps) après un fort resserrement au dernier trimestre 2023. Les banques centrales du Brésil et du Chili ont poursuivi leur mouvement de baisse de taux directeurs entamé l'année dernière tandis que la Turquie monte de nouveau les siens de 250 bps à 45% ! Sur le mois, la classe d'actifs affiche une performance négative de -1,17% pour l'indice de gestion avec une meilleure résistance des souverains de notation spéculative. Sur le plan géographique, l'Asie et l'Amérique latine sont les zones les plus résilientes alors que le Moyen-Orient et l'Afrique ont davantage soufferts. En février, l'inflation américaine fait preuve d'une résilience encore incompatible avec un assouplissement rapide de la politique monétaire. En outre, la force des données économiques américaines interroge sur le caractère réellement restrictif de la politique monétaire. Fin février, d'autres statistiques économiques indiquent néanmoins que le ralentissement économique se précise aux Etats-Unis. Dans ce contexte, le taux 10 ans américain se tend de 33 bps sur le mois à 4,25%, dans un mouvement d'aplatissement des courbes. En Chine, la situation économique semble se stabiliser. Côté pays émergents, les Emirats Arabes Unis ont accepté d'investir 35 milliards de dollars en Egypte ce qui a généré un important resserrement du spread du souverain égyptien. La période est d'ailleurs caractérisée par la forte appréciation des valorisations des émetteurs les plus fragiles de l'univers d'investissement (Argentine, Bolivie, Equateur, Pakistan, Sri Lanka, Ukraine, etc.) sur lesquels le fonds est sous-exposé ou non exposé. Le mois de mars s'achève par un statu quo pour les taux souverains américains. L'apparente stabilité des taux ne doit toutefois pas masquer une volatilité marquée avec 25 bps d'écart entre le point haut et le point bas pour les taux 10 ans américain. Lors de sa réunion du 20 mars, la Fed a maintenu, pour la 5e fois consécutive, ses taux directeurs inchangés, au plus haut niveau depuis 23 ans. En Chine, les données macroéconomiques ne se dégradent plus mais restent toujours sans relief. La classe d'actifs affiche une performance mensuelle de +2,09% avec une nouvelle surperformance notable des souverains de catégorie de notation High Yield (+2,96%), tandis que la catégorie Investment Grade a enregistré une performance plus modeste de +1,20%. Dans ce contexte, le fonds qui est positionné sur les souverains les plus solides de l'univers d'investissement, sous-performe son indicateur de gestion.

Au début du dernier trimestre de l'exercice, la Fed laisse son taux d'intérêt directeur à son plus haut niveau en 23 ans, après que la légère accélération de l'inflation ait anéanti les espoirs d'une baisse rapide des taux. Le rebond de l'inflation pousse les membres à la prudence, M. Powell indiquant implicitement qu'il faudra, au minimum, trois mois de recul de l'inflation pour qu'ils soient « rassurés ». Ainsi alimenté par de solides données conjoncturelles américaines, le mouvement de réappréciation à la baisse de l'assouplissement à venir de la politique monétaire de la Fed s'est en effet poursuivi, pesant sur les marchés obligataires et poussant fortement les taux des rendements d'État à la hausse dans un mouvement de pentification de la courbe. En Chine, les PMI reflètent une légère amélioration de la conjoncture économique. La classe d'actifs affiche une performance mensuelle de -2,22% avec une nouvelle surperformance des souverains de catégorie de notation High Yield (-1,38%), tandis que la catégorie Investment Grade a enregistré une performance de -2,78%. En mai, les taux 10 ans US termine le mois en baisse de 13 bps à 4,50% avec une courbe qui reste relativement inchangée. En Chine, les PMI sont stables par rapport au mois précédent (PMI Composite à 52,8 versus 52,7), le taux d'inflation reste atone (+0,3% versus +0,1%) et les ventes de détail ralentissent (+2,3% versus +3,1%) reflétant la faiblesse de la demande domestique. La classe d'actifs affiche une performance mensuelle de +1,66% avec une surperformance des souverains de catégorie de notation Investment Grade (+2,07%), tandis que la catégorie High Yield a enregistré une performance de +1,55%. En juin, l'inflation PCE a confirmé la tendance au ralentissement en mai, indiquée plus tôt par l'inflation CPI.

Pour la Fed, il faudra toutefois davantage de statistiques témoignant de la poursuite de la désinflation pour lui permettre d'envisager sereinement la première baisse des taux directeurs. Dans ce contexte, les taux 10 ans US termine l'exercice à 4,40% avec une courbe volatile mais qui reste relativement inchangée sur le mois. En Chine, les PMI sont stables par rapport au mois précédent (PMI Composite à 50,50 versus 51), le taux d'inflation est à +0,3% et les ventes de détail rebondissent (+3,7% versus +2,3%). La classe d'actifs affiche une performance mensuelle de +0,62% avec une surperformance des souverains de catégorie de notation Investment Grade (+1,10%), tandis que la catégorie High Yield a enregistré une modeste performance de +0,14%.

Au 28 juin 2024, l'actif net du fonds CM-AM Obli Pays Emergents s'élève à 56,9 millions d'euros.

La sensibilité ressort à 6,67 soit un niveau supérieur mais proche de la sensibilité de l'indice de gestion. La sous-exposition reste principalement construite sur l'Afrique et l'Europe émergente en raison de plusieurs impasses ou sous-exposition sur des pays jugés trop fragiles. Au cours de l'exercice, nous avons renforcé l'exposition sur l'Amérique latine en augmentant nos positions sur le Brésil et le Mexique et sur l'Asie en raison de la résilience relative de ces économies. Comme lors du précédent exercice, le fonds n'est pas exposé à la Chine et à l'Inde en raison de leur cherté relative ou de choix de politique sectorielle. Au global, nous avons maintenu nos principaux axes de gestion en augmentant les surexpositions sur les pays les plus solides de l'univers d'investissement.

D'un point de vue sectoriel, la part des émissions souveraines est passée à 84% de l'actif net du fonds en fin d'exercice (versus 81,6% au 30 juin 2023). La poche crédit du portefeuille reste majoritairement constituée d'acteurs miniers et énergéticiens parapublics. La notation moyenne du portefeuille ressort à BBB avec une poche de grade d'investissement représentant 57,8% (versus 59,5% au 30/06/2023) du portefeuille. Le niveau des liquidités est à 2,8% de l'actif net.

Du 30/06/2023 au 28/06/2024, la performance de l'exercice nette de frais de gestion ressort à :

+4,0761% pour la part IC

+4,2462% pour la part M

+3,6597% pour la part RC

+3,6568% pour la part RD

+4,0805% pour la part S

Le fonds CM-AM Obli Pays Emergents est classé Article 8 SFDR.

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management. Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,

- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Politiques sectorielles :

Inscrit dans ses objectifs stratégiques, Crédit Mutuel Asset Management développe progressivement un ensemble de politiques sectorielles en lien notamment avec la politique RSM (Responsabilité Sociale et Mutualiste) (1) du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le détail des politiques sectorielles de la société de gestion est disponible sur le site de Crédit Mutuel Asset Management.

La surveillance et le contrôle de l'application de ces dernières s'effectuent à trois niveaux :

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle pré-trade, empêchant la souscription de titres interdits de par l'application des politiques sectorielles (2) ;
- par la mise en place d'un dispositif de contrôle post-trade, permettant d'identifier les valeurs interdites par l'application des politiques sectorielles et présentes en portefeuille (hors OPC qui font de la réplication indicielle dans leur structuration) ;
- par le Comité RSE (trimestriel), réuni autour de la Direction générale, en charge de la supervision et du suivi de l'application des politiques sectorielles. Ce Comité prend connaissance en particulier des analyses qualitatives réalisées par le Pôle Finance Responsable et Durable sur les émetteurs concernés par les différentes politiques sectorielles.

Politique sectorielle Charbon :

Au niveau de la SGP (3), sur l'exercice écoulé, notons la prise en compte de la mise à jour de la liste « GCEL » (4) par l'ONG Urgewald, laquelle constitue la référence en termes de déploiement de notre politique sectorielle.

L'identification des émetteurs impliqués dans des activités liées au charbon s'effectue selon plusieurs critères :

- Les « Coal Developer » (5) : émetteurs développant des capacités en lien avec l'exploitation de charbon ;
- Et 4 autres critères associés à des seuils :
  - o Production annuelle de charbon < 10 MT ;
  - o Capacités électriques installées basées sur le charbon < 5 GW
  - o Part du Charbon thermique dans le CA < 10%
  - o Part du Charbon dans le mix énergétique < 10%

Notons la baisse des niveaux des seuils relatifs, de 20% à 10%.

La liste GCEL compte désormais 3731 émetteurs (maisons mères et filiales) dont 1840 sont identifiés comme « coal developer ».

Sur l'exercice, le Comité RSE, instance de gouvernance et de suivi de l'application de nos politiques sectorielles, a confirmé le statut « autorisé » de 2 groupes émetteurs présents dans la liste GCEL et engagés dans un plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Au total, la mise en œuvre de notre politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 99,8% des émetteurs de la liste GCEL 2023. Ce haut niveau d'exclusion s'explique, entre autre, par l'extension de l'interdiction d'un émetteur à l'ensemble du Groupe auquel il appartient.

Politique sectorielle Défense et Sécurité :

La politique sectorielle Défense et Sécurité se compose de deux volets :

- Exclusion des entreprises impliquées dans le secteur des armes controversées et des armes non-conventionnelles et de destruction massive ;
- Suivi des controverses portant sur des sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat.

S'agissant des activités liées aux armes conventionnelles, le pôle Finance Responsable et Durable (FRd) de Crédit Mutuel Asset Management assure une vigilance particulière concernant les sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat et faisant l'objet de controverses très sévères liées aux activités de défense et sécurité. Cette analyse peut mener à une exclusion.

L'application de la politique sectorielle Défense et Sécurité aboutit à l'exclusion de 137 émetteurs.

Politique sectorielle Hydrocarbure :

Au 1er janvier 2023 la politique sectorielle hydrocarbure est entrée en application, dans le cadre de la déclinaison des politiques sectorielles mises en place au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Elle prévoit le gel des positions des émetteurs figurant dans la liste dite « GOGEL », produite par Urgewald, et ne respectant le seuil suivant :

- la part de production d'hydrocarbures non conventionnels est supérieure à 25% dès le 01/01/2023 ;  
Le périmètre retenu pour définir la partie non conventionnelle des hydrocarbures est celui de l'ONG Urgewald, à savoir :

- pétrole ou gaz de schiste,
- pétrole issu de sables bitumineux,
- pétrole lourd et extra-lourd,
- pétrole en eau profonde,
- pétrole extrait en Arctique,
- méthane de houille.

Au 1er janvier 2024, l'application de la politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 481 émetteurs sur un total de 789 recensés dans la GOGEL 2022. Le taux d'exclusion ressort ainsi à 61%.

-----  
(1) Politique RSE adaptée à l'organisation propre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

(2) Mise en service au 2nd semestre 2021.

(3) Société de Gestion.

(4) Mise à jour en octobre de chaque année.

(5) Développement de nouvelles capacités de production de charbon.

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

- **Frais de gestion indirects calculés**

2 062,40 EUR

- **Addendum – Article 8**

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

- **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

# **RAPPORT COMPTABLE**

## **● INFORMATIONS JURIDIQUES**

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

### **● Commission de mouvement et frais d'intermédiation**

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet : [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu) et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

### **● Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

### **● Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

### **● Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de la valeur en risque absolue.

Les VaR affichées dans ce tableau sont calculées par la méthode de Monte Carlo, à un horizon 20 jours, avec un intervalle de confiance de 99%.

<b>Méthode VAR</b>			
<b>Levier au 28/06/2024</b>	<b>Niveau minimum</b>	<b>Niveau maximum</b>	<b>Niveau moyen</b>
97%	4,73%	29,76%	7,34%

### **● Politique de rémunération**

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace

Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

#### A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées notamment sur les critères suivants : la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise ainsi que le respect des règles de risques et de conformité. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management (notamment le respect des Politiques sectorielles d'exclusion ainsi que le respect de l'exclusion des valeurs controversées).

#### B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- Le Directeur Général, le Secrétaire Général, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)
- Les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants.

#### C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2024, le total des rémunérations brutes globales versées aux 272 collaborateurs présents sur l'exercice 2023 s'est élevé à 19.567.127 € dont 1.206.600 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7.750.362 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Ces primes sont limitées à un montant annuel unitaire de 100.000 € et ne font pas l'objet d'un étalement. Dans le cadre d'une révision de la politique de rémunération permettant un versement de primes discrétionnaires supérieures à 100.000€, Crédit Mutuel Asset Management en informerait préalablement l'AMF et mettrait sa politique de rémunération en conformité avec les directives dites OPCVM V et AIFM en prévoyant notamment les conditions d'étalement sur une période minimum de trois ans.

- **Evènements intervenus au cours de la période**

25/09/2023 Caractéristiques de gestion : Mise en place d'un mécanisme de liquidité (gates et swing pricing)

25/09/2023 Mise à jour de la trame : Mise à jour de l'annexe SFDR

25/09/2023 Mise à jour de la trame : Mise en conformité de la trame

01/01/2024 Changement de délégation : Intégration de la nouvelle délégation comptable à partir du 01/01/2024

## BILAN ACTIF

	28/06/2024	30/06/2023
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Dépôts et instruments financiers</b>	<b>56 260 513,10</b>	<b>76 066 771,65</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>55 251 653,88</b>	<b>33 641 368,42</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	55 251 653,88	33 641 368,42
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>38 881 367,00</b>
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	38 881 367,00
Titres de créances négociables	0,00	38 881 367,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Parts d'organismes de placement collectif</b>	<b>0,00</b>	<b>2 532 073,50</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	2 532 073,50
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Contrats financiers</b>	<b>1 008 859,22</b>	<b>1 011 962,73</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 008 859,22	1 011 962,73
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Créances</b>	<b>953 175,14</b>	<b>1 598 639,05</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres	953 175,14	1 598 639,05
<b>Comptes financiers</b>	<b>1 057 095,81</b>	<b>3 206 647,21</b>
<b>Liquidités</b>	<b>1 057 095,81</b>	<b>3 206 647,21</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>58 270 784,05</b>	<b>80 872 057,91</b>

## BILAN PASSIF

	28/06/2024	30/06/2023
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	55 843 232,17	82 487 686,23
<b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b>	0,00	0,00
<b>Report à nouveau (a)</b>	111,60	0,00
<b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>	-1 316 954,83	-5 949 352,67
<b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>	2 332 030,18	3 090 842,70
<b>Total des capitaux propres</b>	56 858 419,12	79 629 176,26
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
<b>Instruments financiers</b>	1 008 859,22	1 011 962,58
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Contrats financiers</b>	1 008 859,22	1 011 962,58
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 008 859,22	1 011 962,58
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Dettes</b>	47 041,98	230 919,07
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	0,00	0,00
<b>Autres</b>	47 041,98	230 919,07
<b>Comptes financiers</b>	356 463,73	0,00
<b>Concours bancaires courants</b>	356 463,73	0,00
<b>Emprunts</b>	0,00	0,00
<b>Total du passif</b>	58 270 784,05	80 872 057,91

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

	28/06/2024	30/06/2023
<b>Opérations de couverture</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Taux		
USTNU3F00002 TNote 10Y-C 0923	0,00	4 835 709,46
Total Taux	0,00	4 835 709,46
Total Contrats futures	0,00	4 835 709,46
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	4 835 709,46
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
<b>Total Opérations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>4 835 709,46</b>
<b>Autres opérations</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Devise		
ECXXU4F00002 EURUSD-CME 0924	55 456 310,68	0,00
ECXXU3F00002 EURUSD-CME 0923	0,00	76 540 003,67
Total Devise	55 456 310,68	76 540 003,67
Taux		
USN2U3F00002 TNote 2Y-CB 0923	0,00	15 281 297,26
Total Taux	0,00	15 281 297,26
Total Contrats futures	55 456 310,68	91 821 300,93
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	55 456 310,68	91 821 300,93
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
<b>Total Autres opérations</b>	<b>55 456 310,68</b>	<b>91 821 300,93</b>

## COMPTE DE RESULTAT

	28/06/2024	30/06/2023
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	104 628,46	36 478,73
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	3 378 461,33	3 230 769,47
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (I)</b>	<b>3 483 089,79</b>	<b>3 267 248,20</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	18 182,08	50 683,57
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (II)</b>	<b>18 182,08</b>	<b>50 683,57</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>3 501 271,87</b>	<b>3 317 931,77</b>
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	582 315,17	587 774,68
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>2 918 956,70</b>	<b>2 730 157,09</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-586 926,52	360 685,61
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>	<b>2 332 030,18</b>	<b>3 090 842,70</b>

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.  
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

- **Comptabilisation des revenus**

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part M :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RD :

Pour les revenus : capitalisation et/ou distribution annuelle et/ou report

Pour les plus ou moins-values : capitalisat° et/ou distribut° et/ou report à nouv.

Part S :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

- **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

		Frais de gestion fixes	Assiette
RC	FR0011491182	1,4 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,31 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,09 % TTC maximum	Actif net
IC	FR0011491208	1,2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,11 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,09 % TTC maximum	Actif net
M	FR0012144616	0,75 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,66 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,09 % TTC maximum	Actif net
S	FR0013297140	1,2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,11 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,09 % TTC maximum	Actif net
RD	FR001400B736	1,4 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,31 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,09 % TTC maximum	Actif net

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirects
RC	FR0011491182	Néant
IC	FR0011491208	Néant
M	FR0012144616	Néant
S	FR0013297140	Néant
RD	FR001400B736	Néant

- **Commission de surperformance**

**Part FR0011491182 RC**

Néant

**Part FR0011491208 IC**

Néant

**Part FR0012144616 M**

Néant

**Part FR0013297140 S**

Néant

**Part FR001400B736 RD**

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

- **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,

- etc.

- **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois

- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

- **Description des garanties reçues ou données**

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères

des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.

- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.

- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.

- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.

- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

## ● Informations complémentaires

Frais complément d'information :

Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement.

Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.

Mécanisme de Swing Pricing :

La société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative du fonds afin de préserver l'intérêt des porteurs présents sur le fonds en faisant supporter aux seuls investisseurs entrants (respectivement sortants) lors de mouvements de souscriptions (respectivement rachats) massifs, le poids du coût du réaménagement du portefeuille.

Le Swing Pricing avec seuil de déclenchement est un mécanisme, encadré par une procédure interne, par lequel la valeur liquidative peut être ajustée en cas de dépassement du seuil de déclenchement dit seuil de Swing Pricing. Ce seuil est indiqué en pourcentage de l'actif net de l'OPC et il est préétabli par la société de gestion.

Ainsi si au jour de la centralisation, le total des ordres de souscription/ de rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du fonds dépasse le seuil de Swing Pricing le mécanisme d'ajustement est activé et la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse. Cette valeur liquidative ajustée est dite valeur liquidative « swinguée ».

Les paramètres du seuil de déclenchement et de coûts de réajustement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement. Celle-ci a également la possibilité de les modifier à tout moment, notamment en cas de crise sur les marchés financiers.

Si l'OPC émet plusieurs catégories de parts, la valeur liquidative de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais le facteur de swing est identique pour toutes les classes de parts et le mécanisme s'applique à l'ensemble du fonds.

La volatilité de la valeur liquidative du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du Swing Pricing.

La valeur liquidative « swinguée » est la seule valeur liquidative du fonds et la seule communiquée aux porteurs de parts du fonds. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas le niveau du seuil de déclenchement et veille à préserver le caractère confidentiel de cette information.

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	28/06/2024	30/06/2023
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>79 629 176,26</b>	<b>45 790 719,29</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	5 372 654,39	72 448 273,52
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-30 360 276,85	-41 569 927,35
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	259 131,29	589 673,40
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 419 991,37	-2 781 474,25
Plus-values réalisées sur contrats financiers	1 106 548,72	6 946 082,80
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-1 391 981,77	-5 766 116,18
Frais de transaction	-19 572,49	-27 709,52
Différences de change	-26 989,10	-188 965,02
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	2 719 656,90	-698 825,30
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-3 009 898,56	-5 729 555,46
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-5 729 555,46	-5 030 730,16
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-1 897 521,71	2 157 012,65
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-1 008 859,22	888 662,49
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	888 662,49	-1 268 350,16
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-31 371,85	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 918 956,70	2 730 157,09
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	275,13
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>56 858 419,12</b>	<b>79 629 176,26</b>

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>		
Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé	54 317 981,36	95,53
Titres subordonnés (TSR - TSDI)	933 672,52	1,64
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>55 251 653,88</b>	<b>97,17</b>
<b>Titres de créances</b>		
<b>TOTAL Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Operations contractuelles a l'achat</b>		
<b>TOTAL Operations contractuelles a l'achat</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Cessions</b>		
<b>TOTAL Cessions</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Operations contractuelles a la vente</b>		
<b>TOTAL Operations contractuelles a la vente</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>HORS BILAN</b>		
<b>Opérations de couverture</b>		
<b>TOTAL Opérations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres opérations</b>		
Devises	55 456 310,68	97,53
<b>TOTAL Autres opérations</b>	<b>55 456 310,68</b>	<b>97,53</b>

## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	55 251 653,88	97,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	1 057 095,81	1,86	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	356 463,73	0,63	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

## VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	382 135,51	0,67	3 172 003,53	5,58	7 205 452,82	12,67	8 797 582,96	15,47	35 694 479,06	62,78
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 057 095,81	1,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	356 463,73	0,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	<b>Devise 1</b>	<b>%</b>	<b>Devise2</b>	<b>%</b>	<b>Devise 3</b>	<b>%</b>	<b>Autre(s)</b>	<b>%</b>
	<b>USD</b>	<b>USD</b>	<b>AUD</b>	<b>AUD</b>	<b>CAD</b>		<b>devise(s)</b>	
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	53 074 235,41	93,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	1 008 859,22	1,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	953 155,34	1,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 057 095,57	1,86	0,12	0,00	0,08	0,00	0,04	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	1 008 859,22	1,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	55 456 310,68	97,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

	28/06/2024
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE**

	28/06/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

**INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE**

	ISIN	LIBELLE	28/06/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>0,00</b>

**TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

<b>Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice</b>						
	<b>Date</b>	<b>Part</b>	<b>Montant total</b>	<b>Montant unitaire</b>	<b>Crédits d'impôt totaux</b>	<b>Crédits d'impôt unitaire</b>
<b>Total acomptes</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

<b>Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice</b>				
	<b>Date</b>	<b>Part</b>	<b>Montant total</b>	<b>Montant unitaire</b>
<b>Total acomptes</b>			<b>0</b>	<b>0</b>

<b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b>	<b>28/06/2024</b>	<b>30/06/2023</b>
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	111,60	0,00
Résultat	2 332 030,18	3 090 842,70
<b>Total</b>	<b>2 332 141,78</b>	<b>3 090 842,70</b>

	<b>28/06/2024</b>	<b>30/06/2023</b>
<b>A1 PART CAPI M</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	48,74	44,59
<b>Total</b>	<b>48,74</b>	<b>44,59</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	<b>28/06/2024</b>	<b>30/06/2023</b>
<b>C1 PART CAPI RC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 550 126,56	1 704 354,98
<b>Total</b>	<b>1 550 126,56</b>	<b>1 704 354,98</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	28/06/2024	30/06/2023
<b>C3 PART CAPI S</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	234 213,71	565 443,71
<b>Total</b>	<b>234 213,71</b>	<b>565 443,71</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	28/06/2024	30/06/2023
<b>D1 PART DIST RD</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	53 836,87	32 072,18
Report à nouveau de l'exercice	34,43	126,25
Capitalisation	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>53 871,30</b>	<b>32 198,43</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	11 910,812	13 589,905
Distribution unitaire	4,52	2,36
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	28/06/2024	30/06/2023
<b>II PART CAPI IC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	493 881,47	788 800,99
<b>Total</b>	<b>493 881,47</b>	<b>788 800,99</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	28/06/2024	30/06/2023
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 316 954,83	-5 949 352,67
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-1 316 954,83</b>	<b>-5 949 352,67</b>

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values	
	28/06/2024	30/06/2023
<b>A1 PART CAPI M</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-24,80	-79,18
<b>Total</b>	<b>-24,80</b>	<b>-79,18</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values	
	28/06/2024	30/06/2023
<b>C1 PART CAPI RC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-900 117,46	-3 505 443,38
<b>Total</b>	<b>-900 117,46</b>	<b>-3 505 443,38</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values	
	28/06/2024	30/06/2023
<b>C3 PART CAPI S</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-124 019,33	-1 049 709,46
<b>Total</b>	<b>-124 019,33</b>	<b>-1 049 709,46</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values	
	28/06/2024	30/06/2023
<b>D1 PART DIST RD</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	70 123,91
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	114,14
Capitalisation	-31 273,50	0,00
<b>Total</b>	<b>-31 273,50</b>	<b>70 238,05</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	11 910,812	13 589,905
Distribution unitaire	0,00	5,16

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values	
	28/06/2024	30/06/2023
<b>II PART CAPI IC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-261 519,74	-1 464 358,70
<b>Total</b>	<b>-261 519,74</b>	<b>-1 464 358,70</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				€	€	€	€	€
30/06/2020	A1 PART CAPI M	1 051 178,66	0,864	1 216 641,96	0,00	0,00	0,00	27 567,39
30/06/2020	C1 PART CAPI C	15 818 870,17	127 544,891	124,02	0,00	0,00	0,00	2,19
30/06/2020	C3 PART CAPI S	21 845 988,80	174 381,564	125,27	0,00	0,00	0,00	2,71
30/06/2020	I1 PART CAPI I	18 929 959,93	297,04	63 728,65	0,00	0,00	0,00	1 381,11
30/06/2021	A1 PART CAPI M	1 262,44	0,001	1 262 440,00	0,00	0,00	0,00	103 150,00
30/06/2021	C1 PART CAPI C	18 132 466,61	141 590,991	128,06	0,00	0,00	0,00	9,87
30/06/2021	C3 PART CAPI S	25 539 580,77	196 650,94	129,87	0,00	0,00	0,00	10,50
30/06/2021	I1 PART CAPI I	25 826 224,78	390,911	66 066,76	0,00	0,00	0,00	5 345,95
30/06/2022	A1 PART CAPI M	1 021,16	0,001	1 021 160,00	0,00	0,00	0,00	-146 980,00
30/06/2022	C1 PART CAPI RC	10 962 780,68	106 335,356	103,09	0,00	0,00	0,00	-15,44
30/06/2022	C3 PART CAPI S	13 787 976,37	131 346,603	104,97	0,00	0,00	0,00	-15,21
30/06/2022	I1 PART CAPI IC	21 038 941,08	393,99	53 399,68	0,00	0,00	0,00	-7 737,36
30/06/2023	A1 PART CAPI M	1 031,74	0,001	1 031 740,00	0,00	0,00	0,00	-34 590,00
30/06/2023	C1 PART CAPI RC	45 414 339,96	438 529,881	103,56	0,00	0,00	0,00	-4,10
30/06/2023	C3 PART CAPI S	13 655 662,75	128 980,973	105,87	0,00	0,00	0,00	-3,75
30/06/2023	D1 PART DIST RD	1 508 373,13	13 589,905	110,99	5,16	2,36	0,00	0,00
30/06/2023	I1 PART CAPI IC	19 049 768,68	353,709	53 857,17	0,00	0,00	0,00	-1 909,92
28/06/2024	A1 PART CAPI M	1 075,55	0,001	1 075 550,00	0,00	0,00	0,00	23 940,00
28/06/2024	C1 PART CAPI RC	38 849 441,53	361 879,833	107,35	0,00	0,00	0,00	1,79
28/06/2024	C3 PART CAPI S	5 361 554,00	48 655,666	110,19	0,00	0,00	0,00	2,26
28/06/2024	D1 PART DIST RD	1 340 795,26	11 910,812	112,56	0,00	4,52	0,00	-2,62
28/06/2024	I1 PART CAPI IC	11 305 552,78	201,696	56 052,43	0,00	0,00	0,00	1 152,03

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
A1 PART CAPI M		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	0,00000	0,00
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	0,00000	0,00
Solde net des Souscriptions/Rachats	0,00000	0,00
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	<b>0,00100</b>	

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI RC		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	6 875,01600	710 434,79
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-83 525,06400	-8 753 431,63
Solde net des Souscriptions/Rachats	-76 650,04800	-8 042 996,84
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	<b>361 879,83300</b>	

	En quantité	En montant
C3 PART CAPI S		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	14 011,19700	1 491 857,64
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-94 336,50400	-9 963 450,83
Solde net des Souscriptions/Rachats	-80 325,30700	-8 471 593,19
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	<b>48 655,66600</b>	

	En quantité	En montant
D1 PART DIST RD		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	142,29800	15 175,32
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-1 821,39100	-200 085,12
Solde net des Souscriptions/Rachats	-1 679,09300	-184 909,80
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	<b>11 910,81200</b>	

	<b>En quantité</b>	<b>En montant</b>
<b>II PART CAPI IC</b>		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	59,00000	3 155 186,64
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-211,01300	-11 443 309,27
Solde net des Souscriptions/Rachats	-152,01300	-8 288 122,63
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	<b>201,69600</b>	

## COMMISSIONS

	<b>En montant</b>
<b>A1 PART CAPI M</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	<b>En montant</b>
<b>C1 PART CAPI RC</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	<b>En montant</b>
<b>C3 PART CAPI S</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	<b>En montant</b>
<b>D1 PART DIST RD</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	<b>En montant</b>
<b>II PART CAPI IC</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

## FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	28/06/2024
FR0012144616 A1 PART CAPI M	
<b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>	0,43
<b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b>	4,51
<b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>	0,00
<b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>	0,00
<b>Rétrocessions de frais de gestion</b>	0,00

	28/06/2024
FR0011491182 C1 PART CAPI RC	
<b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>	1,00
<b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b>	423 011,30
<b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>	0,00
<b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>	0,00
<b>Rétrocessions de frais de gestion</b>	0,00

	28/06/2024
FR0013297140 C3 PART CAPI S	
<b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>	0,60
<b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b>	52 193,96
<b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>	0,00
<b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>	0,00
<b>Rétrocessions de frais de gestion</b>	0,00

	28/06/2024
FR001400B736 D1 PART DIST RD	
<b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>	1,00
<b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b>	14 077,12
<b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>	0,00
<b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>	0,00
<b>Rétrocessions de frais de gestion</b>	0,00

	<b>28/06/2024</b>
FR0011491208 II PART CAPI IC	
<b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>	0,60
<b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b>	93 028,28
<b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>	0,00
<b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>	0,00
<b>Rétrocessions de frais de gestion</b>	0,00

## CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	28/06/2024
Créances	Dépôts de garantie	953 155,34
Créances	SRD et règlements différés	19,80
<b>Total des créances</b>		<b>953 175,14</b>
Dettes	SRD et règlements différés	8 528,29
Dettes	Frais de gestion	38 513,69
<b>Total des dettes</b>		<b>47 041,98</b>
<b>Total dettes et créances</b>		<b>906 133,16</b>

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
<b>PORTEFEUILLE</b>	<b>55 251 653,88</b>	<b>97,17</b>
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	55 251 653,88	97,17
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	0,00	0,00
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
<b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
<b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>	<b>953 175,14</b>	<b>1,68</b>
<b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>	<b>-47 041,98</b>	<b>-0,08</b>
<b>CONTRATS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
<b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>	<b>700 632,08</b>	<b>1,23</b>
DISPONIBILITES	700 632,08	1,23
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
<b>ACTIF NET</b>	<b>56 858 419,12</b>	<b>100,00</b>

**PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE**

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
<b>TOTAL Obligations &amp; Valeurs assimilées</b>						<b>55 251 653,88</b>	<b>97,17</b>
<b>TOTAL Obligations &amp; valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>55 251 653,88</b>	<b>97,17</b>
<b>TOTAL Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>54 317 981,36</b>	<b>95,53</b>
<b>TOTAL EMIRATS ARABES UNIS</b>						<b>2 682 514,42</b>	<b>4,72</b>
XS1696892295 ABU DHABI 3,125%17-111027	11/10/2017	11/10/2027	EUR	1 600	3,12	1 422 376,77	2,51
XS2057866191 ABU DHABI 3,125%49	30/09/2019	30/09/2049	USD	1 400	3,12	916 464,30	1,61
XS2125308168 ABU DHABI 3,125%20-160430	16/04/2020	16/04/2030	USD	400	3,12	343 673,35	0,60
<b>TOTAL ARGENTINE</b>						<b>651 405,70</b>	<b>1,15</b>
US040114HS26 ARGENT 0 3/4 07/09/30	04/09/2020	09/07/2030	USD	171 252	0,75	90 540,92	0,16
US040114HT09 ARGENT 3 5/8 07/09/35	04/09/2020	09/07/2035	USD	798 747	3,62	326 425,53	0,58
US040114HX11 ARGENT 1 07/09/29	04/09/2020	09/07/2029	USD	51 503	1,00	27 766,90	0,05
XS2177363665 ARGENTINA 0,125%20-090730	04/09/2020	09/07/2030	EUR	388 000	0,12	206 672,35	0,36
<b>TOTAL AZERBAIDJAN</b>						<b>404 436,09</b>	<b>0,71</b>
XS1678623734 AZERBAIJAN 3,5%17-010932	01/09/2017	01/09/2032	USD	500	3,50	404 436,09	0,71
<b>TOTAL BAHREIN</b>						<b>1 589 474,27</b>	<b>2,80</b>
XS1110833123 BAHRAIN 6%14-190944	17/09/2014	19/09/2044	USD	500	6,00	392 520,85	0,69
XS1675862012 BAHRAIN 6,75%17-200929	20/09/2017	20/09/2029	USD	500	6,75	483 096,06	0,85
XS2058948451 BHRAIN 5 5/8 09/30/31	30/09/2019	30/09/2031	USD	800	5,62	713 857,36	1,26

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
<b>TOTAL BRESIL</b>						<b>1 657 641,59</b>	<b>2,92</b>
US105756BW95 BRAZIL 5 01/27/45	01/08/2014	27/01/2045	USD	500	5,00	371 652,76	0,65
US105756BZ27 BRAZIL 4 5/8 01/13/28	13/10/2017	13/01/2028	USD	400	4,62	370 266,36	0,65
US105756CB40 BRAZIL 4 3/4 01/14/50	14/11/2019	14/01/2050	USD	600	4,75	418 742,37	0,74
US105756CC23 BRAZIL 3 7/8 06/12/30	10/06/2020	12/06/2030	USD	600	3,88	496 980,10	0,88
<b>TOTAL CHILI</b>						<b>3 583 464,70</b>	<b>6,29</b>
US05968AAG13 BANCO 2.704 01/09/25	09/01/2020	09/01/2025	USD	800	2,70	743 897,77	1,29
US168863DS48 CHILE 3.1 05/07/41	07/05/2021	07/05/2041	USD	600	3,10	414 118,75	0,73
US168863DZ80 CHILE 4.95 01/05/36	05/07/2023	05/01/2036	USD	499 866	4,95	459 921,52	0,81
US168863EA21 CHILE 5.33 01/05/54	05/07/2023	05/01/2054	USD	631 535	5,33	573 202,78	1,01
USP3143NBE33 CDEL 3 09/30/29	30/09/2019	30/09/2029	USD	800	3,00	665 581,28	1,17
USP37110AK24 ENAPCL 3 3/4 08/05/26	05/08/2016	05/08/2026	USD	800	3,75	726 742,60	1,28
<b>TOTAL COTE D'IVOIRE</b>						<b>332 375,78</b>	<b>0,58</b>
XS1631415400 COTE D IVOIRE 6,125%17-150633	15/06/2017	15/06/2033	USD	400	6,12	332 375,78	0,58
<b>TOTAL COLOMBIE</b>						<b>2 033 773,40</b>	<b>3,58</b>
US195325BK01 COLOM 7 3/8 09/18/37	19/09/2006	18/09/2037	USD	400	7,38	370 728,42	0,65
US195325CU73 COLOM 5 06/15/45	28/01/2015	15/06/2045	USD	800	5,00	527 634,22	0,93
US195325CX13 COLOM 4 1/2 01/28/26	28/09/2015	28/01/2026	USD	400	4,50	372 895,82	0,66
US195325DR36 COLOM 3 01/30/30	30/01/2020	30/01/2030	USD	400	3,00	310 968,38	0,55
US195325DT91 COLOM 4 1/8 05/15/51	04/06/2020	15/05/2051	USD	800	4,12	451 546,56	0,79

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
<b>TOTAL COSTA RICA</b>						<b>774 829,47</b>	<b>1,36</b>
USP3699PGH49 COSTAR 7 04/04/44	04/04/2014	04/04/2044	USD	800	7,00	774 829,47	1,36
<b>TOTAL REP.DOMINICAINE</b>						<b>1 612 781,04</b>	<b>2,84</b>
USP3579EBE60 DOMREP 6.85 01/27/45	27/01/2015	27/01/2045	USD	800	6,85	760 726,49	1,34
USP3579ECH82 DOMREP 4 7/8 09/23/32	23/09/2020	23/09/2032	USD	1 000	4,88	852 054,55	1,50
<b>TOTAL EQUATEUR</b>						<b>366 799,72</b>	<b>0,65</b>
XS2214237807 EQUATEUR TV20-310730 STEP UP	31/08/2020	31/07/2030	USD	244 500	0,50	150 601,53	0,26
XS2214238441 EQUATEUR TV20-310735	31/08/2020	31/07/2035	USD	450 000	0,50	216 198,19	0,39
<b>TOTAL EGYPTIE</b>						<b>515 905,87</b>	<b>0,91</b>
XS1558078496 EGYPT 8,5%17-310147	31/01/2017	31/01/2047	USD	500	8,50	362 261,43	0,64
XS2176897754 EGYPT 7,625%20-290532	29/05/2020	29/05/2032	USD	200	7,62	153 644,44	0,27
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>934 408,97</b>	<b>1,64</b>
USF2R125AC99 ACAFP 4 3/8 03/17/25	17/03/2015	17/03/2025	USD	1 000	4,38	934 408,97	1,64
<b>TOTAL GUATEMALA</b>						<b>834 344,51</b>	<b>1,47</b>
USP5015VAG16 GUATEM 4 3/8 06/05/27	05/06/2017	05/06/2027	USD	600	4,38	536 924,79	0,95
USP5015VAN66 GUATEM 4.65 10/07/41	07/10/2021	07/10/2041	USD	400	4,65	297 419,72	0,52
<b>TOTAL HONGRIE</b>						<b>902 021,88</b>	<b>1,59</b>
XS2010026487 HUNGARY 55%22-160634	16/06/2022	16/06/2034	USD	400	5,50	363 631,24	0,65
XS2388586401 HUNGARY 2,125%21-220931	21/09/2021	22/09/2031	USD	400	2,12	298 148,91	0,52
XS2388586583 HUNGARY 3,125%21-210951	21/09/2021	21/09/2051	USD	400	3,12	240 241,73	0,42

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
<b>TOTAL INDONESIE</b>						<b>3 057 932,32</b>	<b>5,38</b>
US455780CS32 INDON 3.85 10/15/30	15/04/2020	15/10/2030	USD	800	3,85	701 730,97	1,23
US455780DK96 INDON 4.3 03/31/52	31/03/2022	31/03/2052	USD	600	4,30	476 666,98	0,84
USY20721BN86 INDON 4 3/4 01/08/26	08/12/2015	08/01/2026	USD	400	4,75	379 240,63	0,67
USY20721BQ18 INDON 4.35 01/08/27	08/12/2016	08/01/2027	USD	800	4,35	748 397,43	1,32
USY20721BR90 INDON 5 1/4 01/08/47	08/12/2016	08/01/2047	USD	800	5,25	751 896,31	1,32
<b>TOTAL ISRAEL</b>						<b>892 667,49</b>	<b>1,57</b>
US46513CXR23 ISRAEL 2 7/8 03/16/26	16/03/2016	16/03/2026	USD	1 000	2,88	892 667,49	1,57
<b>TOTAL KAZAKHSTAN</b>						<b>459 551,20</b>	<b>0,81</b>
XS1120709826 KAZAKHSTAN 4,875% 14-141044	14/10/2014	14/10/2044	USD	500	4,88	459 551,20	0,81
<b>TOTAL KENYA</b>						<b>349 455,65</b>	<b>0,61</b>
XS1781710543 KENYA 7,25% 18-280228	28/02/2018	28/02/2028	USD	400	7,25	349 455,65	0,61
<b>TOTAL KOWEIT</b>						<b>907 287,78</b>	<b>1,60</b>
XS1582346968 KUWAIT 3,5% 17-200327	20/03/2017	20/03/2027	USD	1 000	3,50	907 287,78	1,60
<b>TOTAL MAROC</b>						<b>558 612,99</b>	<b>0,98</b>
XS2270576965 MOROCCO 3% 20 151232	15/12/2020	15/12/2032	USD	400	3,00	301 081,66	0,53
XS2270577344 MOROCCO 4% 20 151250	15/12/2020	15/12/2050	USD	400	4,00	257 531,33	0,45
<b>TOTAL MEXIQUE</b>						<b>3 350 699,01</b>	<b>5,89</b>
US91086QAV05 MEX 6.05 01/11/40	11/01/2008	11/01/2040	USD	300	6,05	559 256,60	0,98
US91087BAD29 MEX 4.6 02/10/48	10/10/2017	10/02/2048	USD	800	4,60	584 433,65	1,03

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
US91087BAF76 MEX 4 1/2 04/22/29	22/01/2019	22/04/2029	USD	800	4,50	721 684,09	1,27
US91087BAM28 MEX 2.659 05/24/31	24/11/2020	24/05/2031	USD	800	2,66	617 067,11	1,09
US91087BAT70 MEX 4 7/8 05/19/33	19/08/2022	19/05/2033	USD	1 000	4,88	868 257,56	1,52
<b>TOTAL MALAISIE</b>						<b>2 168 232,62</b>	<b>3,81</b>
USY54788AA57 MALAYS 3.179 04/27/26	27/04/2016	27/04/2026	USD	500	3,18	454 995,13	0,80
USY54788AB31 MALAYS 4.08 04/27/46	27/04/2016	27/04/2046	USD	500	4,08	415 740,92	0,73
USY68856AT38 PETMK 3 1/2 04/21/30	21/04/2020	21/04/2030	USD	1 500	3,50	1 297 496,57	2,28
<b>TOTAL NIGERIA</b>						<b>467 138,66</b>	<b>0,82</b>
XS1566179039 NGERIA 7 7/8 02/16/32	16/02/2017	16/02/2032	USD	200	7,88	167 106,05	0,29
XS1777972941 NGERIA 7.696 02/23/38	23/02/2018	23/02/2038	USD	400	7,70	300 032,61	0,53
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>						<b>461 178,53</b>	<b>0,81</b>
US71647NBH17 PETBRA 5.6 01/03/31	03/06/2020	03/01/2031	USD	500	5,60	461 178,53	0,81
<b>TOTAL OMAN</b>						<b>1 600 658,85</b>	<b>2,82</b>
XS1405777589 OMAN 4,75% 16-150626	15/06/2016	15/06/2026	USD	600	4,75	550 767,21	0,97
XS1575968026 OMAN 6,5% 17-080347	08/03/2017	08/03/2047	USD	600	6,50	571 234,13	1,01
XS1750113661 OMAN 5,625% 18-170128	17/01/2018	17/01/2028	USD	500	5,62	478 657,51	0,84
<b>TOTAL PANAMA</b>						<b>2 227 849,48</b>	<b>3,92</b>
US698299AK07 PANAMA 9 3/8 04/01/29	31/03/1999	01/04/2029	USD	500	9,38	533 592,00	0,94
US698299AW45 PANAMA 6.7 01/26/36	26/01/2006	26/01/2036	USD	500	6,70	468 716,03	0,82
US698299BF03 PANAMA 3 7/8 03/17/28	17/03/2016	17/03/2028	USD	400	3,88	349 889,64	0,62

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
US698299BH68 PANAMA 4 1/2 04/16/50	16/04/2018	16/04/2050	USD	800	4,50	511 855,86	0,90
US698299BT07 PANAMA 6.4 02/14/35	21/11/2022	14/02/2035	USD	400	6,40	363 795,95	0,64
<b>TOTAL PEROU</b>						<b>1 918 328,92</b>	<b>3,37</b>
US715638AP79 PERU 8 3/4 11/21/33	21/11/2003	21/11/2033	USD	400	8,75	459 354,83	0,80
US715638AU64 PERU 6.55 03/14/37	14/03/2007	14/03/2037	USD	400	6,55	408 763,27	0,72
US715638BU55 PERU 4 1/8 08/25/27	25/08/2015	25/08/2027	USD	400	4,12	367 344,10	0,65
US715638DT64 PERU 3.55 03/10/51	10/03/2021	10/03/2051	USD	600	3,55	404 123,88	0,71
USP7808BAA54 PETRPE 4 3/4 06/19/32	19/06/2017	19/06/2032	USD	400	4,75	278 742,84	0,49
<b>TOTAL PHILIPPINES</b>						<b>2 666 879,20</b>	<b>4,69</b>
US718286BD89 PHILIP 6 3/8 01/15/32	09/01/2007	15/01/2032	USD	600	6,38	617 798,26	1,09
US718286BG11 PHILIP 6 3/8 10/23/34	23/10/2009	23/10/2034	USD	600	6,38	621 363,89	1,09
US718286BZ91 PHILIP 3.95 01/20/40	20/01/2015	20/01/2040	USD	600	3,95	486 864,42	0,86
US718286CC97 PHILIP 3 02/01/28	01/02/2018	01/02/2028	USD	600	3,00	529 296,12	0,93
US718286CP01 PHILIP 3.2 07/06/46	06/07/2021	06/07/2046	USD	600	3,20	411 556,51	0,72
<b>TOTAL PARAGUAY</b>						<b>367 702,47</b>	<b>0,65</b>
USP75744AB11 PARGUY 6.1 08/11/44	11/08/2014	11/08/2044	USD	200	6,10	183 273,38	0,32
USP75744AE59 PARGUY 4.7 03/27/27	27/03/2017	27/03/2027	USD	200	4,70	184 429,09	0,33
<b>TOTAL QATAR</b>						<b>2 071 802,13</b>	<b>3,64</b>
XS1959337582 STATE OF QATAR 4%19-140329	14/03/2019	14/03/2029	USD	1 000	4,00	916 150,11	1,61
XS2155352748 STATE OF QATAR 4,4%20-160450	16/04/2020	16/04/2050	USD	1 400	4,40	1 155 652,02	2,03

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
<b>TOTAL ROUMANIE</b>						<b>1 219 490,58</b>	<b>2,14</b>
US77586TAE64 ROMANI 6 1/8 01/22/44	22/01/2014	22/01/2044	EUR	300	6,12	548 369,35	0,96
XS2434895988 ROMANIA 3%22-270227	27/01/2022	27/02/2027	USD	200	3,00	351 316,91	0,62
XS2434896010 ROMANIA 3,625%22-270332	27/01/2022	27/03/2032	USD	200	3,62	319 804,32	0,56
<b>TOTAL ARABIE SAOUDITE</b>						<b>3 114 066,78</b>	<b>5,48</b>
XS1508675417 SAUDI ARABIA 3,25%16-261026	26/10/2016	26/10/2026	USD	800	3,25	720 805,33	1,27
XS1508675508 SAUDI ARABIA 4,5%16-261046 3	26/10/2016	26/10/2046	USD	1 000	4,50	796 023,15	1,40
XS1694217495 SAUDI ARABIA 3,625%17-040328	04/10/2017	04/03/2028	USD	400	3,62	359 436,87	0,63
XS1791939066 SAUDI ARABIA 4,5%18-170430	17/04/2018	17/04/2030	USD	400	4,50	364 445,48	0,64
XS1982113208 SAUDI OIL CO 3,5%19-160429	16/04/2019	16/04/2029	USD	1 000	3,50	873 355,95	1,54
<b>TOTAL SENEGAL</b>						<b>382 135,51</b>	<b>0,67</b>
XS1090161875 SENEGAL 6,25%14-300724 SR	30/07/2014	30/07/2024	USD	400	6,25	382 135,51	0,67
<b>TOTAL SERBIE</b>						<b>749 029,00</b>	<b>1,32</b>
XS2264555744 SERBIA 2,125%20-011230	01/12/2020	01/12/2030	USD	1 000	2,12	749 029,00	1,32
<b>TOTAL TURQUIE</b>						<b>2 060 735,13</b>	<b>3,62</b>
US900123CB40 TURKEY 4 7/8 04/16/43	16/04/2013	16/04/2043	USD	800	4,88	536 935,21	0,94
US900123CT57 TURKEY 7 5/8 04/26/29	16/01/2019	26/04/2029	USD	600	7,62	580 349,53	1,02
US900123DC14 TURKEY 5 7/8 06/26/31	26/01/2021	26/06/2031	USD	400	5,88	344 658,69	0,61
XS2695038401 ARCELIK 8,5%23-250928	25/09/2023	25/09/2028	USD	600	8,50	598 791,70	1,05
<b>TOTAL URUGUAY</b>						<b>2 279 676,74</b>	<b>4,01</b>

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
US760942AS16 URUGUA 7 5/8 03/21/36	21/03/2006	21/03/2036	USD	1 000 000	7,62	1 130 050,93	1,99
US760942BA98 URUGUA 5.1 06/18/50	18/06/2014	18/06/2050	USD	1 300 000	5,10	1 149 625,81	2,02
<b>TOTAL VIET NAM</b>						<b>560 024,27</b>	<b>0,98</b>
USY9384RAA87 VIETNM 4.8 11/19/24	19/11/2014	19/11/2024	USD	600	4,80	560 024,27	0,98
<b>TOTAL AFRIQUE DU SUD</b>						<b>1 550 668,64</b>	<b>2,73</b>
US836205AR58 SOAF 5 7/8 09/16/25	16/09/2013	16/09/2025	USD	400	5,88	378 982,61	0,67
US836205AS32 SOAF 5 3/8 07/24/44	24/07/2014	24/07/2044	USD	400	5,38	290 821,87	0,51
US836205AU87 SOAF 4.3 10/12/28	12/10/2016	12/10/2028	USD	400	4,30	346 936,56	0,61
US836205AY00 SOAF 5 7/8 06/22/30	22/05/2018	22/06/2030	USD	600	5,88	533 927,60	0,94
<b>TOTAL Titres subordonnés (TSR - TSDI)</b>						<b>933 672,52</b>	<b>1,64</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>933 672,52</b>	<b>1,64</b>
US05578UAD63 BPCEGP 4 1/2 03/15/25	15/09/2014	15/03/2025	USD	1 000	4,50	933 672,52	1,64
<b>TOTAL Contrats financiers</b>						<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL Contrats financiers avec appel de marge</b>						<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>						<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>1 008 859,22</b>	<b>1,77</b>
MARF.USD Appels marge futures			USD	1 080 690		1 008 859,22	1,77
<b>TOTAL AUTRES PAYS</b>						<b>-1 008 859,22</b>	<b>-1,77</b>
ECXXU4F00002 EURUSD-CME 0924			USD	442		-1 008 859,22	-1,77

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part A1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques***COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques***COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C3 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part D1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part I1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

# Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit : CM-AM OBLI PAYS EMERGENTS

Identifiant d'entité juridique : 969500L7AD69ZN71W584

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_%



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_%



Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de 5 % d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables



### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence diminué des 20% des émetteurs dont les scores ESG sont les plus faibles.

Le score ESG du produit financier au cours de la période était de 4,45/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 4,39/10. Les caractéristiques environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.

## ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont :

- le score ESG

Le score ESG du produit financier est de 4,45/10 sur la période.

Le score ESG est resté supérieur au score ESG de l'univers de référence, pour des raisons liées notamment aux choix d'allocation plus sélective allant jusqu'à des impasses sur les pays les moins bien notés de l'univers investissable,

## ● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

L'équipe de gestion a maintenu un haut niveau de sélectivité dans les choix des expositions géographiques.

## ● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

## ● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

**Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?**

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversés et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

[Inclure la déclaration pour les produits financiers visés à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852]  
La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La stratégie d'investissement guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **01/07/2023 - 28/06/2024**

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
ABU DHABI (EMIRATE OF)	Autres	2,5	EMIRATS ARABES UNIS
PETRONAS CAPITAL LIMITED	Energie	2,3	MALAISIE
STATE OF QATAR	Autres	2,0	QATAR
EASTERN REPUBLIC OF URUGUAY	Autres	2,0	URUGUAY
EASTERN REPUBLIC OF URUGUAY	Autres	2,0	URUGUAY
CREDIT AGRICOLE SA	Finance	1,6	FRANCE
BPCE	Finance	1,6	FRANCE
ABU DHABI (EMIRATE OF)	Autres	1,6	EMIRATS ARABES UNIS
STATE OF QATAR	Autres	1,6	QATAR
STATE OF KUWAIT	Autres	1,6	KOWEIT



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

### ● Quelle était l'allocation d'actifs?

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

Le produit financier s'engage sur un minimum de **5%** d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

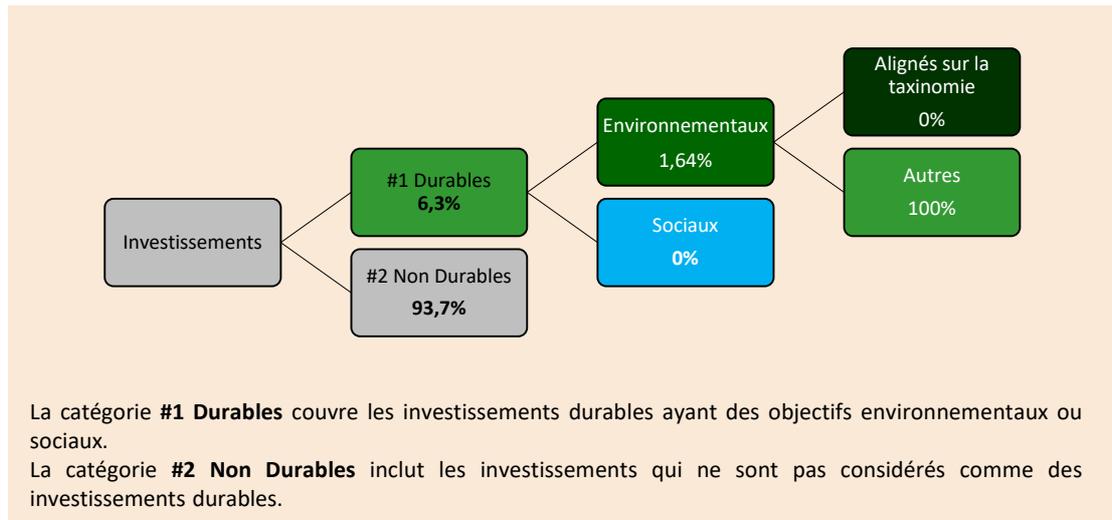
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



### ● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

Secteur GICS	% Poids
Energie	6,4
Finance	3,3
Matériaux	1,2
Consommation discrétionnaire	1,1
<b>SOUVERAIN</b>	<b>85,3</b>



## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

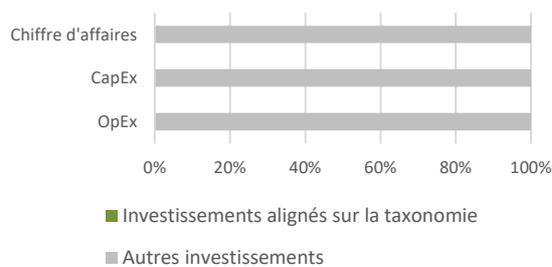
Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'EU ?**

Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses**



1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines**



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

N/A

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de références précédentes ?**

N/A



## Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 100% (voir tableau allocation d'actifs).



## Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de 0%.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables** sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



## Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



## Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

N/A

- **En quoi l'indice désigné différait-il d'un indice de marché large pertinent?**

N/A

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?**

N/A

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

N/A

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

N/A

**Les indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.



**KPMG S.A.**  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

# Fonds Commun de Placement CM-AM OBLI PAYS EMERGENTS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 juin 2024  
Fonds Commun de Placement  
CM-AM OBLI PAYS EMERGENTS  
4, rue Gaillon - 75002 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.  
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre



**KPMG S.A.**  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

## **Fonds Commun de Placement CM-AM OBLI PAYS EMERGENTS**

4, rue Gaillon - 75002 Paris

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 28 juin 2024

Aux porteurs de part,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif CM-AM OBLI PAYS EMERGENTS constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 28 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport.



### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de  
Nicolas Duval Arnould  
KPMG le 30/09/2024 12:06:32

Nicolas Duval-Arnould  
Associé